

De : Jean Lacoursière, Accès Saint-Laurent Beauport

Envoyé : 4 mai 2016 10:35 (Rectificatif envoyé le 6 mai 2016)

À : 'ministre.maritimes@economie.gouv.qc.ca'

Cc : 'marc.garneau@parl.gc.ca'; 'Jean-Yves.Duclos@parl.gc.ca'; 'Boivin, Simon'

Objet : Les retombées économiques locales de Beauport 2020, s'il se réalisait

Monsieur Jean D'Amour

Ministre délégué aux Affaires maritimes du Québec

[Note: ce message a été transmis à divers médias.]

Monsieur D'Amour,

Dans un article du quotidien Le Soleil signé par Simon Boivin et intitulé [Fini le tumulte avec le Port, assure D'Amour](#), vous affirmez la chose suivante pour mousser le projet Beauport 2020 du Port de Québec:

"Mon rôle est de faire en sorte que les citoyens reçoivent la bonne information et qu'ensemble on prenne la bonne décision. [...] Le port, en termes d'emplois directs, c'est près de 8000 jobs dans la région de Québec."

Il est intellectuellement malhonnête d'utiliser ce nombre (par ailleurs erroné) pour justifier Beauport 2020.

Beauport 2020 est un **remblaiement de 17,5 hectares du fleuve au centre-ville de Québec** créant de nouveaux terrains **visant à augmenter le transbordement maritime de matières en vrac au port de Québec**. Selon le Port, ce projet est nécessaire pour [se renflouer](#).

Je vous invite à visiter [cette page web](#) pour en savoir davantage sur les retombées économiques locales du transbordement maritime des matières en vrac au port de Québec. Voici un tableau tiré de cette page web:

Année des données	Étude	Emplois (pers.-année)	Valeur ajoutée (M\$)	PIB RMR de Québec (M\$)	Valeur ajoutée/PIB (%)
1980	B.C.G. (Université Laval) pour Port de Québec <sup>2</sup> (1981)	2500	358	7 222 <sup>a</sup>	5,0
1994	CRAD (Université Laval) pour industrie maritime <sup>3</sup> (1995)	2260 <sup>b</sup>	107	16 730 <sup>a</sup>	0,6
2001	Tecsult Inc. pour CRÉ C.-N. et Chaudière-Appalaches <sup>4</sup> (2006)	1478	115	21 147	0,5
2007	SECOR Conseil pour Port de Québec <sup>6</sup> (2009)	2141 <sup>c</sup>	238 <sup>c</sup>	30 814	0,8 <sup>c</sup>
2010	ADEC Inc. pour SODES et MTQ (2012)	2118	175	34 072	0,6

<sup>a</sup> Valeur approximée à 10 % du PIB du Québec  
<sup>b</sup> De ce nombre, 1500 personnes-année travaillent chez MIL-Davie en 1994  
<sup>c</sup> Valeur estimée à partir de la ventilation des emplois directs, indirects et induits associés aux activités maritimes et portuaires globales du Port de Québec, pour la région de Québec en 2007, selon l'étude de SECOR Conseil<sup>6</sup>. Hypothèses menant à la valeur affichée: le ratio (impacts totaux) / (impacts directs) de la valeur ajoutée est similaire à celui des emplois présenté dans le Tableau 2, et ce ratio (1,89) est un bon estimé pour le cas particulier du transport maritime des marchandises.

Je vous invite aussi à lire [cette étude de la SODES](#) sur l'impact économique de l'industrie maritime au Québec. L'étude estime que les fractions des retombées économiques provinciales captées par les régions de la Capitale-Nationale et de

Chaudière-Appalaches sont respectivement 15,0 et 0,9 %. Or, [une lettre du Port de Québec](#) estime que l'exploitation du nouveau terminal créé par Beauport 2020 créerait 799 emploi-années à temps plein **au Québec**. Voici l'extrait pertinent:

De la même manière, pour la phase d'exploitation, des multiplicateurs ont été estimés par KPMG suite à l'étude de retombées économiques de 2015. L'AQP estime qu'à terme, le projet Beauport 2020 pourra permettre la manutention de 6 à 8 Mt de marchandises, sans être à pleine capacité. Ces trafics génèreraient environ 1 000 emplois au niveau canadien annuellement.

Figure 2 : Résumé des retombées annuelles de la phase exploitation

	Canada	&	Québec
Main-d'œuvre	997 ETP		799 ETP
Valeur ajoutée aux prix de base	102,3 M\$		77,1 M\$
Revenus gouvernementaux	7,0 M\$		6,9 M\$
Parafiscalité	1,7 M\$		6,2 M\$

\*Source : Tableau tiré du modèle KPMG

\*\*\*\*\*DÉBUT DU RECTIFICATIF\*\*\*\*\*

Le nombre d'emplois captés par la région de Québec serait donc:

$(799 \text{ emplois}) \times 15,9 \% = 127 \text{ emplois directs, indirects et induits}$ . (Voir autre calcul ci-dessous arrivant à approx. 30 - 61 emplois directs.)

**Rectificatif:** le calcul surligné en rouge ci-dessus est erroné. En effet, le pourcentage de 15,9 % est applicable aux retombées économiques de l'ensemble des activités de l'industrie maritime au Québec. On ne peut pas, comme ci-dessus, appliquer ce pourcentage aux retombées économiques provinciales d'un port en particulier (ici le Port de Québec) pour obtenir les retombées locales de ce port.

La lettre du Port ne fournit pas une estimation des emplois locaux liés à la phase d'exploitation de l'agrandissement Beauport 2020. Toutefois, lors d'un comité plénier du Conseil municipal de Québec du 17 novembre 2015 portant sur le projet Beauport 2020, le Port a affirmé ([entre 151min20sec et 154min50sec de la vidéo](#)) qu'entre 60 et 65 pourcent des retombées économiques canadiennes liées à la phase d'exploitation de l'agrandissement Beauport 2020 seraient captées localement. Ainsi, pour la région de Québec, le nombre d'emplois directs, indirects et induits associé à la phase d'exploitation de l'agrandissement Beauport 2020 serait selon le Port de Québec:

$(997 \text{ emplois}) \times 60\text{-}65 \% = 598 - 648 \text{ emplois directs, indirects et induits}$ .

À la lecture des autres informations contenues dans ce message, il y a lieu de se questionner sur la fiabilité de cette estimation faite par le Port.

\*\*\*\*\*FIN DU RECTIFICATIF\*\*\*\*\*

Je vous invite de plus à lire [cet article](#) et le commentaire ajouté en vert au sujet d'un projet de terminal maritime de transbordement et d'entreposage de kérosène au Port de Montréal. Il s'agit d'un projet similaire à Beauport 2020, mais utilisant **10 hectares de terrains** existants au lieu de 17,5 hectares de nouveaux terrains par remblaiement du fleuve. Paradoxalement, ce projet sera soumis au BAPE, alors que Beauport 2020 ne l'est pas. Encore plus paradoxal est le fait que ce projet réduirait la quantité de kérosène transbordé... au port de Québec :

"En fait, le projet permettra de rapprocher le point de réception des navires-citernes à Montréal au lieu de Québec."

(Source : [Synthèse des informations sur le projet, CIAM](#))

La phase d'exploitation de ce terminal générerait, selon le promoteur, **20 emplois permanents** (modélisation de l'Institut de la statistique du Québec). Il est intéressant ici de rappeler [les calculs du Port de Québec](#) datant du début des années 1980, selon lesquels le transbordement maritime de vrac liquide crée approximativement 1,7 emplois directs par hectare (3,5 emplois directs par hectare pour le vrac solide). Le nombre de 20 emplois directs semble donc raisonnable.

Toujours selon les calculs du Port de Québec datant du début des années 1980, les 17,5 hectares de Beauport 2020 devraient générer **entre 30 et 61 emplois directs** en phase d'exploitation, selon qu'il s'agisse respectivement de vrac liquide ou solide, en supposant une utilisation maximale des terrains, chose loin d'être assurée. Pensez-vous être capable de vendre ce projet à la population? J'ai fait [un sondage](#) à la sortie d'une épicerie de Limoilou en janvier dernier. Sa longueur est limitée parce que j'étais dehors et qu'il faisait froid, mais sa valeur est remarquable par rapport aux sondages du Port de Québec dont les questions sont affreusement biaisées.

Au cas où vous invoqueriez le risque de disparition graduelle et totale du commerce maritime des marchandises au port de Québec advenant l'avortement de Beauport 2020, je rappelle que cet argument nous est servi depuis les premières lubies expansionnistes du Port à la fin des années 1970 et que le socle sur lequel repose depuis toujours la vantardise du Port est composé de deux atouts: 1) la profondeur d'eau à marée basse; 2) être la plus courte route entre l'Europe et les Grands Lacs. Sans Beauport 2020, ces deux atouts demeurent.

Je vous laisse avec une photo valant mille mots sur ce que vivent les gens des quartiers adjacents au port de Québec. Le problème de la poussière est loin d'être réglé, contrairement à ce que vous semblez penser. Je vous invite aussi chaleureusement à consulter un document percutant intitulé [Collection de témoignages de citoyens victimes d'empoussièrement dans les quartiers centraux de la ville de Québec](#).

Salutations cordiales,

Jean Lacoursière, [www.AccesAuFleuve.org](http://www.AccesAuFleuve.org)

Québec

T 418-907-8874

E [jean.lacoursiere@mediom.com](mailto:jean.lacoursiere@mediom.com)

**Note: la poussière de gauche réagit fortement à la présence d'un aimant, pas celle de droite.**

